



EXCELLENCE

UNE COMPLÉMENTAIRE HAUT-DE-GAMME
POUR PRENDRE SOIN DE VOTRE SANTÉ...
SANS VOUS POSER DE QUESTION

Mise à jour au 1^{er} janvier 2021



Excellence VOUS PROPOSE 2 NIVEAUX DE GARANTIES

SÉRÉNITÉ MAXIMALE

Excellence vous permet d'accéder à un maximum de garanties avec un minimum de limitations et d'exclusions, quel que soit le professionnel de santé auquel vous vous adressez et le traitement/matériel qui vous est prescrit. De quoi envisager chaque dépense de santé avec sérénité.



LES POINTS FORTS de la gamme Excellence

- **Une couverture adaptée aux seniors**

Les dépenses de santé évoluent avec l'âge. IPECA Excellence prévoit des garanties adaptées à vos besoins, dont une couverture optimale en optique et appareillage orthopédique et auditif. La complémentaire se préoccupe également de votre bien-être. Elle prend confortablement en charge des soins non remboursés par la Sécurité sociale tels que les cures thermales, l'achat d'un tensiomètre, ou encore, les médecines douces.

- **En avant la simplicité**

Excellence couvre tous les domaines de la santé de manière très élevée. Les plafonds de garanties pour les médecins ne varient pas selon leur secteur d'activité (qu'ils se soient engagés sur des dépassements maîtrisés⁽¹⁾ ou qu'ils pratiquent des honoraires libres). Pour vos lunettes, aucune distinction ne s'applique entre verres de corrections différentes. Ainsi, vous n'avez pas de question à vous poser quant à votre niveau de couverture.

- **Des remboursements importants, sans mauvaise surprise**

Excellence réduit au minimum les cas d'exclusion. Quels que soient les soins pratiqués, le reste à charge est minimisé, par exemple pour une consultation de spécialiste de secteur 2, une paire de verres progressifs ou encore une hospitalisation. Vous savez à quoi vous attendre.

- **Une assistance⁽²⁾ santé 24 h/24 en toute circonstance**

Hospitalisation (même ambulatoire), immobilisation, décès... En cas de coup dur, vous disposez d'un panel de services d'assistance inclus dans votre contrat. En effet, quelle que soit la formule que vous choisissiez, vous bénéficiez de prestations d'assistance complètes auprès de notre partenaire IMA Assurances pour vous, votre conjoint et vos enfants (aide-ménagère, transport et l'hébergement d'un proche ou encore la garde de vos animaux domestiques).

⁽¹⁾ Signataire de l'option pratique tarifaire maîtrisée.

⁽²⁾ Dans les limites et conditions du contrat.

Tous nos services sont disponibles en ligne depuis votre Espace Privé.

Choisissez la formule

LA PLUS ADAPTÉE À VOS BESOINS

Pour répondre à l'ensemble de vos besoins de santé, Excellence vous propose deux niveaux de garanties :

- **LE NIVEAU 1 vous garantit un niveau de prestations élevé.**
- **LE NIVEAU 2 vous permet de parer à toute dépense importante, quel que soit le professionnel de santé choisi et le matériel prescrit.**

QUELQUES EXEMPLES DE PRESTATIONS

niveau 1

Monsieur H. de Bordeaux nécessite de se faire poser deux prothèses auditives à tarif libre dont le coût total atteint 2 000 €. Couvert par Excellence Niveau 1, il ne lui restera rien à sa charge.

niveau 1

Madame J. de Lille a besoin d'une paire de lunettes à verres progressifs. Son opticien lui propose un devis de 600 € dont 200 € pour la monture. Elle a choisi Excellence Niveau 1. Sa couverture lui permettra d'être intégralement remboursée pour ces frais.

niveau 2

Madame N. de Toulouse consulte régulièrement son dermatologue pour le contrôle de ses grains de beauté.

Son praticien, qui est en secteur 2, pratique donc des honoraires libres.

Avec Excellence Niveau 2, seul le règlement de la contribution forfaitaire de 1 € restera à la charge de Madame N. pour une consultation de 100 €.

niveau 2

Monsieur I. de Montpellier doit être opéré en urgence.

Avec Excellence Niveau 2, les dépassements d'honoraires de son chirurgien seront pris en charge à hauteur des frais réels engagés.



GARANTIES EXCELLENCE NIVEAU 1 ET NIVEAU 2

Toutes les prestations en % de base de remboursement (BR) incluent le remboursement de la Sécurité sociale, toutes les prestations en euros s'ajoutent à l'éventuel remboursement de la Sécurité sociale.

FRAIS MÉDICAUX COURANTS	NIVEAU 1	NIVEAU 2
HONORAIRES MÉDICAUX Généralistes et spécialistes	300 % BR	450 % BR
AUXILIAIRES MÉDICAUX	Frais réels	Frais réels
ANALYSES DE LABORATOIRE	Frais réels	Frais réels
PHARMACIE Médicaments remboursés par la Sécurité sociale	100 % BR	100 % BR
AUTOMÉDICATION Contraception, rhume et rhinite allergique, trousse du voyageur, sevrage tabagique	150 € / an	250 € / an
MÉDECINES DOUCES Ostéopathe, chiropracteur, étiope, acupuncteur et diététicien	150 € / an	250 € / an
TENSIONMÈTRE Non remboursé par la Sécurité sociale	50 € / an	100 € / an
HOSPITALISATION MÉDICALE ET CHIRURGICALE y compris maternité		
FRAIS DE SÉJOUR Secteur conventionné ou non	450 % BR	1000 % BR
HONORAIRES MÉDICAUX ET CHIRURGICAUX	450 % BR	Frais réels
FORFAIT JOURNALIER	Frais réels	Frais réels
CHAMBRE PARTICULIÈRE	150 € / jour	250 € / jour
FRAIS D'ACCOMPAGNEMENT Bénéficiaire âgé de moins de 12 ans ou de plus de 65 ans	75 € / jour	100 € / jour
TRANSPORT SANITAIRE Remboursé par la Sécurité sociale	Frais réels	Frais réels
APPAREILLAGES		
PROTHÈSES AUDITIVES	450 % BR	550 % BR
AUTRES ACCESSOIRES - ORTHOPÉDIE	450 % BR	550 % BR
DENTAIRE		
SOINS DENTAIRES	450 % BR	550 % BR
INLAIS - ONLAIS	450 % BR	550 % BR
PROTHÈSES DENTAIRES Remboursées ou non par la Sécurité sociale - BR reconstituée pour les prothèses non-remboursées	450 % BR	550 % BR
ORTHODONTIE Remboursée ou non par la Sécurité sociale - BR reconstituée pour l'orthodontie non-remboursée	450 % BR	550 % BR
IMPLANTOLOGIE	1000 € / an	1 500 € / an
PARODONTIE	400 € / an	600 € / an
OPTIQUE		
MONTURE	200 € / an	300 € / an
VERRES Prestation globale pour 2 verres par an	500 € / an	800 € / an
LENTILLES CORRECTRICES	Remboursées : 200 € / an Non remboursées : 200 € / an	Remboursées : 300 € / an Non remboursées : 300 € / an
CHIRURGIE RÉFRACTIVE	500 € / œil	750 € / œil
AUTRES		
CURE THERMALE Remboursée ou non par la Sécurité sociale	500 € / an	500 € / an
ASSISTANCE	OUI	OUI

Pour adhérer en toute tranquillité, C'EST TRÈS SIMPLE !

VOTRE DOSSIER

Sur la demande d'adhésion :

- choisissez le niveau qui vous convient le mieux ;
- indiquez vos coordonnées complètes ;
- datez et signez la demande d'adhésion.

Complétez votre dossier :

- remplissez et signez le mandat de prélèvement SEPA (joindre l'original) ;
- joignez un relevé de coordonnées bancaires ;
- joignez également la photocopie de votre attestation de carte Vitale et, éventuellement, celle de votre conjoint ou de vos enfants ;
- postez votre dossier d'adhésion à :

IPECA PRÉVOYANCE
Service commercial Individuel
5 rue Paul Barruel
75740 Paris cedex 15

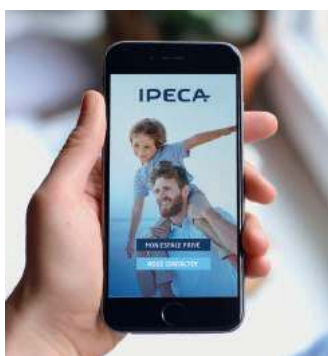


Des services pour faciliter votre quotidien et celui de votre famille !

Pour vous assurer une plus grande sérénité au quotidien, IPECA a choisi l'expérience de partenaires, acteurs de la santé, pour vous offrir les meilleurs des services. Un bouquet de solutions utiles et innovantes associées à votre contrat.

ESPACE PRIVÉ

À travers l'Espace Privé, visualisez le détail de vos remboursements, téléchargez votre carte de tiers payant, accédez aux informations qui vous concernent, effectuez des demandes en ligne (carte de tiers payant, attestation d'affiliation...).



Nouvelle version

MyIPECA

Une appli mobile pour consulter en un coup d'œil vos remboursements santé, télécharger votre carte de tiers payant, envoyer vos pièces administratives.

DEUXIÈMEAVIS.FR

En cas de problème de santé sérieux, obtenez en moins de 7 jours l'avis écrit d'un médecin référent dans la pathologie. Il suffit de soumettre son dossier médical complet (questionnaire et examens médicaux) sur la plateforme sécurisée deuxiemeavis.fr.

MEDAPPCARE

Pour votre bien-être, découvrez les meilleures applications santé recommandées par IPECA et évaluées par notre partenaire Medappcare pour préserver, améliorer et suivre votre santé.

MÉDECINDIRECT

Bénéficiez de consultations de généralistes ou de spécialistes à distance, illimitées et entièrement prises en charge par IPECA.

Vous recevez une réponse, un conseil, un avis, un diagnostic médical et une ordonnance si nécessaire, à portée de clic et sans vous déplacer.

ASSISTANCE

Pour répondre aux besoins immédiats, en cas d'accident ou de maladie entraînant une immobilisation ou une hospitalisation : aide à domicile, présence d'un proche, services de proximité, prise en charge des animaux domestiques au domicile, etc.

L'assistance vous propose un véritable soutien pour vous et vos proches afin de vous aider au quotidien pendant votre immobilisation ou lors de votre retour à domicile.

SANTÉCLAIR

Vous bénéficiez, si vous le désirez, de l'accès aux services de notre partenaire SANTÉCLAIR, qui vous aide à maîtriser vos dépenses en optique, dentaire, aides auditives et actes chirurgicaux. Ce service vous permet d'analyser ou de renégocier vos devis en payant le juste prix, selon votre région.

CONTACT

Pour en savoir plus sur l'offre Excellence

Contactez nos conseillers au
0 977 425 425 (tapez 2)

ou en leur écrivant à contact.indiv@ipeca.fr

La garantie Excellence est assurée par IPECA PRÉVOYANCE à l'exception des garanties d'assistance assurées par Inter Mutuelles Assistance.

Les garanties assistance sont assurées par IMA ASSURANCES, société anonyme au capital de 7 000 000 euros entièrement libéré, entreprise régie par le code des Assurances, dont le siège sociale est situé 118 avenue de Paris - CS 40 000 - 79033 Niort cedex 09, immatriculée au RCS de Niort sous le numéro 481.511.632, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09.

IPECA PRÉVOYANCE / 5 rue Paul Barruel / 75740 Paris cedex 15

ipeca.fr

Institution de prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale et relevant de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09.